



Communiqué de presse du 23.11.2021

Le secteur de l'événementiel demande le maintien systématique de la stratégie 3G actuellement en vigueur

Berne, le 23 novembre 2021 - Au vu de la situation actuelle, l'Alliance des organisateurs d'événements demande la poursuite systématique de la stratégie 3G, qui est bien établie et fonctionne bien dans le secteur de l'événementiel. Parallèlement, elle soutient la demande de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national, qui souhaite que la Confédération prenne à nouveau en charge les coûts des tests Covid-19. Pour le secteur de l'événementiel, la possibilité d'organiser des événements, des salons et des congrès avec une stratégie 3G est existentielle et constitue le seul moyen de continuer à assurer la relance de l'activité économique et donc la pérennité économique. Contrairement aux fermetures d'entreprises ou aux interdictions strictes, l'obligation 3G entraîne moins de coûts économiques consécutifs. Une chose est certaine : après le 1er confinement, des mesures encore plus radicales ne sont pas (ne sont plus) supportables pour le secteur de l'événementiel.

Depuis des mois, le secteur de l'événementiel est l'un des rares secteurs à soutenir des mesures 3G à grande échelle et il est l'exemple même que la mise en œuvre de la stratégie 3G a des effets positifs : grâce aux mesures 3G, la société peut à nouveau participer à la vie économique et culturelle. De plus, la stratégie 3G assure l'existence du secteur de l'événementiel. Un nouveau durcissement vis-à-vis du secteur de l'événementiel, fortement mis à contribution dès le départ, étoufferait dans l'œuf les activités économiques qui ont repris. Par la suite, cette situation pourrait ne pas être absorbée par le secteur.

Après la longue période de vaches maigres, la situation de départ s'avère d'ores et déjà extrêmement difficile pour le secteur événementiel avec la mise en œuvre coûteuse en temps et en argent des mesures existantes ainsi que le comportement réticent des visiteurs et la volatilité du côté des clients. Finalement, une fois toutes les mesures levées, il faudra encore six à douze mois pour que le secteur retrouve une activité normale. Étant donné que la rentabilité des manifestations, congrès et salons s'avère déjà difficile dans le contexte des obligations existantes, **l'Alliance des organisateurs d'événements demande instamment le maintien des conditions de travail et d'admission existantes (3G) pour le secteur de l'événementiel. La demande de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national que la Confédération prenne à nouveau en charge les coûts des tests Covid-19 pour l'obtention du certificat est soutenue par l'Alliance des organisateurs d'événements.** Tant que l'obligation d'obtenir un certificat pour assister à des manifestations est en vigueur, l'accès gratuit aux tests pour l'obtention d'un dit certificat doit également être maintenu.

Organisations qui soutiennent :



EXPO X EVENT
Swiss LiveCom
Association

orchester.ch
Verband Schweizerischer Berufsorchestrier
Association Suisse des Orchestres Professionnels
Associazione Svizzera delle Orchestre Professionali

SMPA
www.smpa.ch

SCHWEIZERISCHER
BÜHNENVERBAND
UNION DES
THÉÂTRÉS SUISSES
UNIONE DEI
TEATRI SVIZZERI

svtb
schweizer verband technischer bühnen- und veranstaltungsberufe

The Ten Swiss
Convention Centres

AECG
ASSOCIATION EUROPEENNE
CONGRES GENEVE

artos
association professionnelle

**markt
marché
mercato**
Schweizerischer Marktverband



IELA INTERNATIONAL EXHIBITION LOGISTICS ASSOCIATION

**SWISS
STADIA & ARENA**
VSSA.CH

TECTUM
SCHWEIZER VERBAND DER FESTLEITUNGSBERUFE

FSPE Fédération Suisse
des Professionnels de
L'Événementiel

Communiqué de presse du 23.11.2021

Contact média :

Adrian Erni
079 464 64 59
adrian.erni@expo-event.ch

Contact pour les organisateurs

Stefan Breitenmoser
Swiss Music Promoter (SMPA)
079 355 05 79
stefan.breitenmoser@smpa.ch

Contact pour les métiers de la scène

Jörg Gantenbein
Association suisse des techniciens de théâtre
(SVTB-ASTT)
+41 79 213 11 51
joerg.gantenbein@svtb.ch